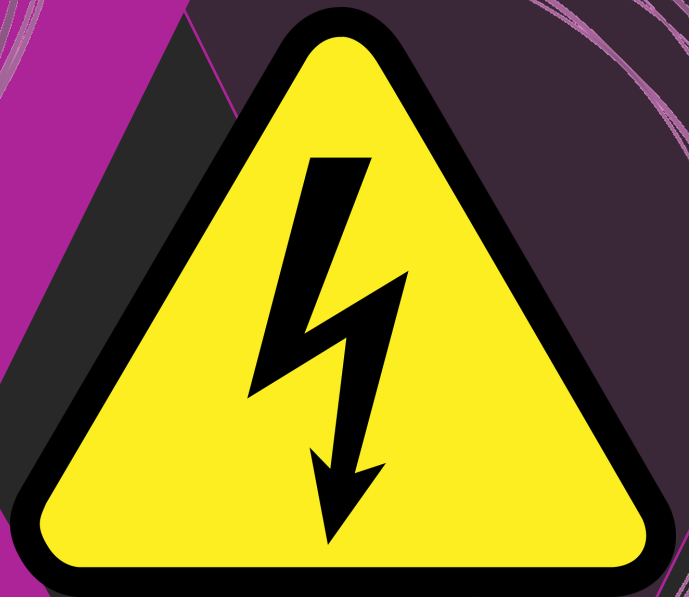


**BCÉ2M** Formation   
*Vivez l'expérience*  
*de la réussite*



**PROGRAMME DE FORMATION DE PREVENTION**

**« Habilitation électrique BS BE manœuvre »**

V3 Novembre 2023

# OBJECTIFS

Préparation en vue d'obtenir un titre d'habilitation de type B0 BS BE H0v suivant la norme NF C18-510. Connaitre les risques liés à l'électricité et ses dangers et réaliser en sécurité des interventions élémentaires simples comme du remplacement de matériel terminal à l'identique (prise de courant, carte électronique...) et de manœuvrer un appareil électrique de type disjoncteur, sectionneur.



Pré requis

**POUR SUIVRE CETTE FORMATION  
UNE CONNAISSANCE DE BASE EN  
ELECTRICITÉ EST DEMANDÉE**



Duree

**14H00**



Nombre de participants

**MAX 12 PERSONNES**



Validation

**ATTESTATION  
ET TITRE**



Public

**TOUT SALARIÉ AMENER À EFFECTUER DES  
TRAVAUX ÉLECTRIQUE DE  
REPLACEMENT ET DE RACCORDEMENT  
DANS UN ENVIRONNEMENT ÉLECTRIQUE  
DANGEREUX**



PSH

**ADAPTATION  
HANDICAP**

## LE DEROULEMENT DE LA FORMATION

La formation Habilitation électrique BS BE manœuvre se déroule sur deux journées. Après un apport théorique avec comme exemple la connaissance des risques professionnels ou comprendre les effets du courant électrique sur le corps humain, et reconnaître les domaines de tension et se protéger de manière adaptée. les stagiaires abordent 4H de pratique conformément à l'annexe D de la norme NF C18-510. Ils comprennent ainsi les différents niveaux d'habilitation.

## 1ère Partie

Présentation de la formation et de son organisation

## 2ème Partie

Les effets du courant sur le corps humain

## 3ème Partie

Les moyens de protection

## 4ème Partie

Connaitre et reconnaître les domaines de tension

## 5ème Partie

Connaitre les limites de chaque habilitation

## 6ème Partie

Etre capable de faire une analyse des risques électriques

## 7ème Partie

Savoir identifier et utiliser les différents EPC et EPI

## 8ème Partie

Savoir réagir en cas d'accident ou d'incident d'origines électriques

## 9ème Partie

Savoir identifier et utiliser les différents EPC et EPI

## 10ème Partie

Effectuer une intervention élémentaire en sécurité en faisant une mise hors tension et une VAT

## 11ème Partie






Effectuer une manœuvre basse tension ou haute tension en sécurité suivant les fiches de manœuvres mises en place

## 12ème Partie

Pratique

## 13ème Partie

Bilan

-  Bilan et retour en commun ;
-  Rapport avec les attentes initiales des stagiaires ;
-  Evaluation de la formation.
-  Suggestion et améliorations
-  Remise des attestations et titre

Une attestation de formation et le titre d'habilitation électrique B0/H0/H0v seront délivrés à chaque participant ayant assisté à l'ensemble de la formation et ayant réussi les exercices pratiques proposés par le formateur, ainsi qu'un questionnement lié aux connaissances acquises.

## METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- ➔ Apports sur vidéo projecteurs (Photos, vidéo, Powerpoint)
- ➔ Exposé théorique
- ➔ Analyses et exercices pratiques
- ➔ Livret digital remis contre reçu
- ➔ Quiz interactif
- ➔ EPC et EPI et VAT
- ➔ MANŒUVRE DANS ENVIRONNEMENT ÉLECTRIQUE DANGEREUX

### RECYCLAGE

Recyclage obligatoire tous les 3 ans

## OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES

L'article L4121-1 du Code du Travail dispose que l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs.

Ces mesures comprennent :

- 1 - Des actions de prévention des risques professionnels ;
- 2 - Des actions d'information et de formation ;
- 3 - La mise en place d'une organisation et de moyens adaptés.

L'employeur veille à l'adaptation de ces mesures pour tenir compte du changement des circonstances et tendre à l'amélioration des situations existantes. (Source Légifrance)

[https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=64EEE5366EC3FB00DB142173AC6A1B6F.tpdila08v\\_3?idArticle=LEGIARTI000006903147&cidTexte=LEGITEXT000006072050&dateTexte=20090528](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=64EEE5366EC3FB00DB142173AC6A1B6F.tpdila08v_3?idArticle=LEGIARTI000006903147&cidTexte=LEGITEXT000006072050&dateTexte=20090528)

L'habilitation électrique au sens de l'article R.4544-9 du Code du travail est requise :

- pour les opérations sur les installations électriques,
- pour les opérations d'ordre électrique (interventions, travaux, opérations spécifiques) ou non- électrique (nettoyage, peinture, maçonnerie...) au voisinage des installations électriques,
- pour accéder sans surveillance aux locaux à risques particuliers de choc électrique.

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section\\_lc/LEGITEXT000006072050/LEGISCTA000022848014/#LEGISCTA000022849155](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006072050/LEGISCTA000022848014/#LEGISCTA000022849155)

Les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

[https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article\\_lc/LEGIARTI000022849102](https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000022849102)

## DÉLAIS

- L'inscription à une formation est possible jusqu'à 1 mois avant le début de celle-ci (sous réserve de place disponible et de dossier complet)

## QUALIFICATION DU FORMATEUR

Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées et possédant les habilitations correspondantes au domaine de formation.  
et compétent avec une expérience



Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de le préciser à l'inscription. Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

**Qualiopi**  
processus certifié

FR RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la catégorie d'action suivante :  
**ACTIONS DE FORMATION**

# BCE2M Formation

4 rue du coteau – 70190 RIOZ

07-83-27-54-50



[bce2mformation@gmail.com](mailto:bce2mformation@gmail.com)



[www.bce2mformation.com](http://www.bce2mformation.com)

**BCE2M Formation**  
*Vivez l'expérience  
de la réussite*